



Conseil national
de l'information statistique

Proposition de mise à jour de la liste des participants de la Cnerp

Cristina D'Alessandro

Responsable de la Cnerp au CNIS

Contexte

Arrêté du 17 juin 2009 relatif aux modalités d'organisation de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population

La Commission comprend :

1. Des représentants d'associations d'élus (11) ;
2. Des représentants d'associations de personnels territoriaux (4) ;
3. Des représentants d'institutions intéressées par les modalités du recensement (3) ;
4. Des représentants des ministres intéressés par les modalités du recensement (7) ;
5. De huit personnalités qualifiées au plus nommées par le ministre chargé de l'économie (4) .

Représentants actuels à la Cnerp

Associations/institutions avec un représentant (15)	Associations/institutions sans représentant (10)
Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité (AMF)	France urbaine (ex-Association des maires des grandes villes de France)
Assemblée des Communautés de France (AdCF)	Association des Petites Villes de France (APVF)
Association Villes de France (ex-Fédération des maires des villes moyennes)	Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM)
Association des Maires de Villes et Banlieues de France (AMVBF)	Association des Maires de l'Île-de-France (AMIF)
Association des Maires Ruraux de France (AMRF)	Association des Administrateurs Territoriaux de France (AATF)
Association Nationale des Élus du Littoral (ANEL)	Syndicat National des Secrétaires de Mairie (SNSMA)
Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (ANETT) (ex-Association des maires des stations classées et des communes touristiques)	Académie des sciences morales et politiques (ASMP) Représentant du ministre chargé de l'Agriculture
Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF)	Représentant du ministre chargé du Développement durable
Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT)	Représentant du délégué à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)	
Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)	
Représentant du ministre chargé de l'Économie	
Représentant du ministre chargé des Collectivités Locales	
Représentant du ministre chargé de l'Outre-Mer	
Représentant du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)	

Constat et propositions

La présence des membres de la Commission est importante

Absences répétées de certains représentants ou présence sporadique

Envoi d'un courrier aux associations/institutions sans représentant à ce jour

Échange téléphonique ou oral avec les associations/institutions ayant nommé un représentant

Recontacter périodiquement (tous les 3-4 ans) pour vérifier ou changer les représentants ?

Accroître le nombre de personnalités qualifiées ?

Quelle stratégie ou quelles mesures adopter ?